FIF PL

Mme REVELLAT Evelyne
Khepri Finance
129 bd Pasteur
94360 BRY SUR MARNE

Paris, le 7 octobre 2010

N° de dossier : **10TEC12717.01**

Prière de rappeler ce n° de dossier dans toute correspondance

Madame,

Après examen par la Commission de votre projet de formation intitulé :

Veille technique minimale

du 06/09/2010 au 06/09/2010

Nous avons le plaisir de vous informer de notre engagement à financer cette formation, pour un montant total de **150 Euros** sous condition qu'elle respecte les textes réglementaires et statutaires.

Cette prise en charge représente notre participation aux frais suivants :

Frais Pédagogiques : 150 Euros

Vous obtiendrez le remboursement de ces frais par virement bancaire sous réserve de nous adresser dès la fin de votre formation, **en précisant votre numéro de dossier**, la photocopie des pièces ci-dessous :

Facture Acquittée de l'Organisme précisant l'intitulé, les dates de formation, les nom et prénom du ou des participant(s) : avec la mention ' acquittée ', validée par le cachet de l'organisme et mentionnant uniquement les frais de formation et avec l'intitulé de formation 'Veille technique minimale'
Attestation de présence précisant l'intitulé, les dates de formation, les nom et prénom du participant : avec l'intitulé de formation 'Veille technique minimale'

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Responsable du dossier
Amélie AUZIAS

N.B. : pour connaître le suivi de votre dossier, www.fifpl.fr rubrique "Services en ligne".